

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1390

présenté par

M. Rudigoz, M. Zulesi, M. Sorre, M. Mendes, M. Rodwell, M. Abad, Mme Spillebout, M. Royer-Perreaut, M. Cormier-Bouligeon, Mme Tanzilli et Mme Brugnera

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 47, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.